



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 14 avril 2016
Convocation des conseillers :
le 14 avril 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 22 avril 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Annette Hildgen, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés :

Le Conseil Communal;

**Objet : 4.1.b. Déclaration d'intention du Conseil Communal;
décision**

Vu la présentation du projet de candidature de la Ville d'Esch-sur-Alzette pour le titre de Capitale Européenne de la Culture 2022 par le Collège des Bourgmestre et Echevins;

Vu la note intitulée "Heartland, Heartbeat - Pays de coeur à coeurs battants" résumant les lignes directrices de la candidature de la Ville d'Esch;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

décide à l'unanimité

de soutenir la candidature de la Ville d'Esch-sur-Alzette pour le titre de Capitale Européenne de la Culture 2022.

en séance

date qu'en tête